

MAROC

N° code : 301/2023
Stage à gestion nationale

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à Rabat

Catégories concernées : les professeurs d'arabe titulaires (agrégés, certifiés, PLP2, enseignants de DNL en langue arabe), qui enseignent dans un établissement public du second degré.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, hébergement, repas, déplacements entre le lieu d'hébergement et le lieu de cours) sont pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage. Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 12

Dates du stage : du 17 au 26 mai 2023

Partenariat : Centre d'études arabes / responsable CEA : Samia Cheniour

Responsable : Dounia Zebib, IA-IPR d'arabe

Mode d'hébergement : hôtel ou résidence (chambres doubles)

Contenu :

1. Cours d'arabe parlé marocain. Les cours prendront appui sur le cinéma, la télévision le théâtre.
2. Le Maroc aujourd'hui : économie, agriculture, urbanisme, société, institutions, presse, littérature, théâtre, cinéma.
Rencontres, débats, visites, avec la participation de personnalités, journalistes, universitaires et chercheurs.
3. Visite des villes impériales, **selon les possibilités.**

Ce stage empiétant, selon les zones, sur une période scolaire, les candidats retenus remplaceront, dans la mesure du possible, les cours manqués, et organiseront pour leurs classes, en concertation avec le chef d'établissement, le responsable du centre de documentation et d'information (CDI) et le conseiller principal d'éducation (CPE), un programme rigoureusement défini pour leur période d'absence.

Date limite des inscriptions en ligne : 16 janvier 2023

Modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) : Le candidat transmettra son dossier au chef d'établissement qui le fera suivre à l'IA/IPR qui lui-même le transmettra à la DAREIC pour **le 31 janvier 2023** au plus tard.

Parallèlement à cet envoi hiérarchique, les candidats adresseront une copie de leur fiche de candidature (revêtue de l'avis du chef d'établissement) directement à l'inspecteur pédagogique régional d'arabe de leur académie.